

**Le Conseil de Quartier
Paul Signac – Murs à Pêches**

Montreuil, le

**Monsieur Gaylord Le Chequer
Adjoint au Maire à l'aménagement durable,
à l'urbanisme, aux grands projets
et aux espaces publics**

Monsieur l'Adjoint,

Le 15 juin 2015, à l'initiative du conseil de quartier Paul Signac-Murs à pêches, deux conseils de quartier et cinq associations menant des actions sur le territoire des murs à pêches se sont réunies pour faire le point de la situation et élaborer des propositions pour l'avenir de ce territoire : la Fédération des Murs à Pêches et l'association des Murs à Pêches, la SRHM, le Sens de l'Humus, l'association des Jardins Familiaux, l'association Rêve de Terre, des représentants du quartier des Ruffins et du quartier Paul Signac Murs à Pêches.

L'urgence et la gravité des enjeux sont à l'origine de cette réunion. Le Maire lui-même a publié le courrier co-signé avec le Maire de Fontenay sous Bois qu'ils ont adressé ensemble au Premier Ministre, s'agissant des objectifs d'urbanisation du Grand Paris passant outre les volontés des Communes. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans connaître l'état du site des murs à pêches et sa dégradation progressive, bien qu'il reste un lieu exceptionnel et admiré bien au-delà des limites de notre Ville voire de notre pays, grâce à l'engagement des associations qui le font vivre.

Or, plusieurs courriers adressés par le Conseil de Quartier n'ont pas eu de réponse sur la vision que porte la Ville sur ce territoire. Ainsi la séance a-t-elle commencé par un "état des lieux" de l'action municipale sur ce secteur. Si les participants prennent acte positivement du positionnement de la Mairie – par ses propos favorables à la préservation du site - ils observent qu'elle ne se prononce pas sur un projet global et n'annonce pas de moyens pour le sauvegarder et le valoriser. Pour autant ils sont sensibles au retour de l'action publique dans le secteur à travers un ensemble de signes et de présence des Services de la Ville (propreté, voirie, espaces sportifs et de socialisation ...) ; à ce titre l'annonce de l'implantation future de l'antenne de quartier rue Pierre de Montreuil est perçue comme un signe encourageant de la volonté municipale.

Il est pourtant vital que le site des murs à pêches bénéficie sans plus tarder d'un projet global structurant témoignant de la vision de la ville pour ce territoire. Rappelons que construire ce projet c'est aussi ce à quoi le Maire a convié les habitants lors de l'arpentage de décembre dernier.

Cette étape est fondamentale. Elle est l'une des conditions indispensables pour que le site cesse d'être une réserve foncière commode : de 35 ha non urbanisables il y a quelques années seulement il est passé à 16 ha avec le PLU tel qu'il s'applique aujourd'hui.

Habitants, visiteurs et partenaires déplorent l'absence totale de lisibilité et de visibilité du site, or le réhabiliter c'est d'abord le rendre accessible par une signalisation qui le nomme - un premier pas vers sa reconnaissance. En effet le territoire des murs à pêches est sans doute l'un des seuls sites classés de France qui ne bénéficie d'aucune valorisation par sa collectivité locale, hormis le fait qu'il figure dans le programme de visites de l'Office du Tourisme. Or la renommée et l'enjeu du site unique et remarquable que constituent les murs à pêches dépassent largement le périmètre montreuillois : si chaque association a à cœur de faire aimer le site aux habitants de la Ville et les aider à se l'approprier, elle reçoit aussi de nombreux visiteurs du monde entier.

Actuellement, ce sont les associations qui conservent, préservent, transmettent les savoirs et les savoir-faire, initient de nouvelles pratiques culturelles, culturelles, et vont, avec Lez'arts dans les murs au devant des jeunes du quartier tout en impliquant les familles.

C'est bien en tant que force de proposition unie, partageant une passion commune, fédérant des approches singulières mais convergentes, conscients que les enjeux du site ne peuvent trouver solution avec les seuls moyens de la Ville mais doivent être imaginées à Montreuil et par Montreuil, qu'avec le Conseil de Quartier les partenaires associatifs souhaitent vous rencontrer afin d'échanger avec vous leur réflexions et leurs propositions sur les problèmes et les perspectives.

Le contexte institutionnel a été largement évoqué lors de la séance de travail :

- l'imminence du Grand Paris,
- les compétences territoriales croisées : municipale, Est Ensemble, Département – propriétaire de parcelles -, Région,
- les contraintes budgétaires, mais aussi les ressources possibles dans les différents niveaux de compétence y compris au niveau européen, que seule la Ville peut solliciter, ainsi qu'au sein des Ministères (Environnement, Culture)
- les réponses à inventer – en n'écartant pas la formule de groupement d'intérêt public

ainsi que les différents leviers possibles et inscrits dans le calendrier présent :

- PLU
- Trame verte et bleue et l'élaboration en cours du SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale)
- COP 21
- Dispositifs nationaux du type Agence des Espaces Verts ...

Les propositions concrètes issues de la réunion sont nombreuses :

- Avant tout et afin de concevoir le territoire des murs à pêches et les actions menées de manière globale, il est impératif que soit mis en place un dispositif qui crée une articulation sur le site
- Stopper la dégradation des murs : obtenir le financement de chantiers de maintenance des murs (budget régional ?)
- Identifier les terrains où il serait possible d'installer des jardins familiaux

- Rechercher les fonds permettant d'indemniser les propriétaires de parcelles qui ont un fort potentiel
- En terme de reconnaissance et de visibilité, des propositions concrètes sont émises pour que le territoire des murs à pêches soit marqué par des espaces emblématiques, de type « maison/musée des murs à pêches, folies ... » partant du potentiel existant, qui pourraient accroître l'intérêt pour les visiteurs et optimiser le temps de visite du site pour les familles
- Les contraintes du budget de la Ville conduisent les participants à la réunion à s'interroger sur la pertinence de la création d'une structure juridique par exemple de type Groupement d'intérêt public qui pourrait porter et recevoir différentes sources de financement.

Bien entendu, le projet qui doit être élaboré sur le site ne peut être conçu sans intégrer les habitants du secteur, notamment les familles et les jeunes en situation de précarité, situation qui nécessite un accompagnement socio-éducatif renforcé.

Vous le voyez, cette réunion a dressé un constat lucide de la situation actuelle, a été riche de propositions, suggestions constructives et, semble-t-il,现实的.

C'est de tout cela que les signataires souhaitent discuter avec vous. Ils vous prient de les recevoir dès la rentrée.

Dans cette attente, ils vous adressent leurs salutations cordiales et engagées.

Signataires à ce jour :

Le Conseil de Quartier Paul SIGNAC–Murs à pêches, le Conseil de Quartier Ruffins, la Fédération et l'association des Murs à Pêches, la SRHM, le Sens de L'Humus, Rêve de Terre

Copie de la présente

- à M. le Maire de Montreuil
- Monsieur Philippe Lamarche, Adjoint aux finances et à la tranquillité publique
- Madame Claire Compain, Conseillère déléguée à la transition écologique et à la nature en ville, élue de quartier
- Madame Riva Guerchanoc, Adjointe déléguée à la santé, à l'égalité femmes/hommes, à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre les discriminations, élue de quartier
- Monsieur Abdelkader Guerroudj, chef de l'antenne de quartier Lenain de Tillemont